

Meulan-en-Yvelines, le 20 juin 2019

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu en Mairie, salle du Conseil municipal, le :

MERCREDI 26 JUIN 2019 À 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2019,
- Communications,
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - Décision 2019-10 : Modification n° 2 du marché public relatif à la rénovation et l'extension de caméras de vidéoprotection sur le territoire de la ville de Meulan-en-Yvelines,
 - Décision 2019-11 : Convention avec un artiste dans le cadre de "Présence d'artistes" avec Victor Soren,
 - Décision 2019-12 : Contrôle et maintenance des alarmes anti-intrusion,
 - Décision 2019-13 : Aménagement d'une aire de jeux extérieure,
 - Décision 2019-14 : Acquisition d'un tracteur,
 - Décision 2019-15 : Cession du pont élévateur de l'ancien garage municipal,
 - Décision 2019-16 : Cession véhicule master 83 BBL 78 à l'état d'épave,
 - Décision 2019-17 : Cession véhicule master 698 ERH 78 à l'état d'épave,
 - Décision 2019-18 : Modification n° 1 du marché public relatif aux travaux de démolition, déconstruction, désamiantage d'un bâtiment préfabriqué,
 - Décision 2019-19 : Vérification et contrôle réglementaire dans les établissements recevant du public.
- Délibérations :
 1. Actualisation du tableau des effectifs consécutive à la mise en œuvre du protocole des parcours professionnels, carrières et rémunérations PPCR au 1^{er} février 2019 – cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants,
 2. Modification du tableau des effectifs – transformation de postes,
 3. Autorisation de principe de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité,
 4. Autorisation de principe de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité,
 5. Compte de gestion 2018 de la commune,
 6. Compte administratif 2018 de la commune,
 7. Affectation du résultat 2018 de la commune,
 8. Budget supplémentaire 2019 de la commune,
 9. Avenant à la garantie d'emprunt « 1001 vies habitat » – allongement de durée (10 ans),
 10. Subvention « Départementale équipement 2017-2019 »,
 11. Modification des régies de recettes « Etude-cantine »,
 12. Création de la sous-régie de recettes « Jeunesse »,
 13. Modification de la régie d'avance et de recettes « Jeunesse » en régie d'avance,

14. Suppression de la régie de recettes « Sport »,
15. Suppression de la régie de recettes « Petite enfance »,
16. Modification de la régie de recettes « Bibliothèque »
17. Modification du règlement intérieur de la Bibliothèque municipale multimédi@,
18. Fixation des tarifs de la saison culturelle 2019-2020,
19. Subvention exceptionnelle au club d'Aviron Meulan-Les Mureaux-Hardricourt (AMMH),
20. Redevance d'occupation du domaine public,
21. Halte nautique - convention pour occupation temporaire du domaine public fluvial,
22. Concession de service public pour le multi-accueil,
23. Avenant n° 1 à la convention entre le représentant de l'État et la commune de Meulan-en-Yvelines pour la transmission électronique des actes au représentant de l'État.

- Questions diverses (sous réserve de dépôt).

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Vice-président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU